

09/12/2020 | Communiqué de presse

## Blocages, dégradations et conséquences sur les entreprises : la CCI met en place une CELLULE DE SOUTIEN

---

Face aux répercussions des blocages et violences de ces derniers jours sur les entreprises et le tissu économique dans son ensemble, la CCI-NC met en place une **cellule de soutien aux entreprises**.

Avec l'appui du gouvernement et de l'OPT, **un numéro vert vient d'être activé :**

**05 20 20**

Les entreprises subissant des difficultés en lien avec les blocages (dégradations, retards de livraison, baisse de fréquentation, pertes d'activité, absentéisme...) sont invitées à :

- Contacter les **conseillers CCI** à ce numéro vert
- Se connecter à la page [www.cci.nc/cellule-de-soutien-aux-entreprises](http://www.cci.nc/cellule-de-soutien-aux-entreprises)
- Répondre au **questionnaire en ligne**.

La CCI souhaite ainsi :

1. Orienter dans leurs démarches les entreprises touchées par les blocages ou violences
2. Recenser les difficultés rencontrées et les dommages subis afin de les remonter aux institutions et d'éclairer les prises de décision
3. Informer les entreprises sur les dispositifs qui seront mis en place.